



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Burki Gilbert pour l'agrandissement d'une place de parc et d'un couvert, parcelle 1296, folio 10, propriété de Burki Alda et Gilbert, zone d'habitations individuelles H40, située au lieu dit « L'Ejebo » à St-Luc – coordonnées 2'612'310 / 1'118'632. Projet en dérogation à l'article 44 du Règlement communal des constructions et des zones de St-Luc « Pente des toits ».

Céline Vouardoux et Steve Antille pour la construction d'un porche d'entrée et d'un cabanon de jardin, parcelle 855, propriété de Céline Vouardoux et Steve Antille et, parcelle 856, propriété de Christian Vouardoux, folio 12, zone d'habitation individuelle 0.30, situées au lieu dit « Le Tsamplan » à Grimentz – coordonnées 2'611'124 / 1'114'712

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampillets 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 12 novembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE